



PROGRAMME DE FORMATION

Titre Professionnel Technicien d'installation et de maintenance de piscines

DURÉE

La formation est diplômante sur 10 mois, elle se déroule en alternance de début septembre à fin août avec 364 heures sur 13 semaines.

LIEU DE FORMATION

Sur site : CFA Vallée de l'Hérault, chemin de Carabotte 34150 Gignac.

PUBLIC VISÉ

La formation diplômante du titre professionnel de technicien d'installation et de maintenance de piscines, forme des apprentis de 16 à 29 ans révolus.

Etablissement accessible aux personnes en situation de handicap.

MODALITÉS D'ACCÈS / PRÉ-REQUIS / NOMBRE D'APPRENTI

- ✓ Être âgé de 16 à 29 ans révolus pour le contrat d'apprentissage
- ✓ Possibilité de suivre la formation en contrat de professionnalisation au-delà de 30 ans
- ✓ Permis B apprécié
- ✓ Entretien individuel

Effectif : Maximum 10 personnes

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENTS MIS EN ŒUVRE

Moyens pédagogiques

La formation s'appuie sur des moyens pédagogiques variés en présentiel : apports théoriques, supports visuels, démonstrations, études de cas, travaux pratiques et mises en situation. Des supports numériques et documents pédagogiques sont également mis à disposition pour favoriser l'autonomie et renforcer les apprentissages.

Moyens techniques

Mise à disposition d'une salle de cours et d'un plateau technique comprenant les équipements de piscines pour les cours pratiques (eau, spa, atelier électrique et hydraulique traitement de l'eau...), ordinateurs, vidéos projecteurs. Intervention d'entreprises spécialisées sur site, visites de

CFA Vallée de l'Hérault
Chemin de Carabotte 34150 GIGNAC

Tel. : 04-67-57-02-10 – Email : apprentissage@lyceeagricole-gignac.fr
SIRET 315 698 514 00017 – APE 804D - N° d'activité 91340104934



fabricants.

Moyens d'encadrements

M. PLOUY, directeur d'établissement et référent handicap.

Mme MEYNAUD, responsable apprentissage

Mme SANCHEZ, secrétariat apprentissage

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RESULTATS

La formation se déroule de septembre à juin de la manière suivante :

- ✓ Suivi de l'exécution

Feuilles de présence signées des apprentis et des formateurs par demi-journées.

Suivi au moyen du livret d'apprentissage

- ✓ Appréciation des résultats

Les acquis sont mesurés tout au long de la formation grâce à des évaluations formatives telles que des exercices d'application et des mises en situation pratiques. Des évaluations sommatives, réalisées en cours et en fin de parcours, permettent d'apprécier le niveau de maîtrise des connaissances, notamment au travers de sujets types titre professionnel.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le technicien d'équipement et de maintenance de piscines est un professionnel qui intervient sur les piscines intérieures ou extérieures, pour des particuliers, des utilisateurs qui en font un usage professionnel (exemple : gite, maison d'hôtes) ou, dans certains cas, pour des résidences collectives privées.

La formation est organisée par la voie de l'apprentissage ou en contrat de professionnalisation, sur 10 mois.

MODALITES D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- ✓ D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluations : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- ✓ D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- ✓ Des résultats des évaluations passées en cours de formation

CFA Vallée de l'Hérault
Chemin de Carabotte 34150 GIGNAC

Tel. : 04-67-57-02-10 – Email : apprentissage@lyceeagricole-gignac.fr
SIRET 315 698 514 00017 – APE 804D - N° d'activité 91340104934



PROGRAMME DE FORMATION

M1	Assurer le suivi du chantier et équiper les bassins de piscines <ul style="list-style-type: none">- Organiser et superviser la mise en œuvre de la structure des bassins de piscines- Implanter les éléments à sceller dans la structure des bassins de piscines- Implanter et raccorder les équipements et accessoires hydrauliques de piscines- Implanter et raccorder les équipements et accessoires électriques de piscines- Réaliser la pose d'étanchéité de type liner et membrane armée en piscines
M2	Réaliser la mise en service de piscines et de leurs accessoires <ul style="list-style-type: none">- Réaliser les vérifications d'installation préalables à la mise en service d'une piscine et ses accessoires- Assurer les opérations de mise en service des installations et accessoires des piscines- Informer et conseiller le client sur le fonctionnement et la conduite de son installation de piscine
M3	Réaliser la maintenance de piscines et de leurs accessoires <ul style="list-style-type: none">- Assurer les opérations de maintenance des installations et équipements de piscines- Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement d'une installation de piscine et y remédier- Apporter un conseil technique au client sur le bon usage des installations et équipements de piscines- Proposer des solutions d'évolution technique des installations et équipements de piscines

CFA Vallée de l'Hérault
Chemin de Carabotte 34150 GIGNAC

Tel. : 04-67-57-02-10 – Email : apprentissage@lyceeagricole-gignac.fr
SIRET 315 698 514 00017 – APE 804D - N° d'activité 91340104934